

## **La Fabrique Cinéma de l'Institut français 2026**

### **Objet : Procès-verbal de la commission du mercredi 11 février 2026**

#### **I. Présentation du programme de La Fabrique Cinéma**

La Fabrique Cinéma de l'Institut français est un programme de repérage et de valorisation de cinéastes et de producteurs des pays du Sud et émergents, qui propose un accompagnement sur mesure des projets de premier ou second film, en étroite collaboration avec le Festival de Cannes, le Marché du Film et de nombreux partenaires professionnels.

La Fabrique Cinéma est un outil d'aide à la coproduction internationale avec la France.

Bref rappel des succès 2025 des films passés par La Fabrique Cinéma :

- Le long-métrage *Aisha can't fly away* de Morad Mostafa, produit par Sawsan Yusuf, était en compétition officielle d'Un Certain Regard à Cannes. Le projet avait été sélectionné en 2022 à La Fabrique Cinéma et le réalisateur égyptien et sa productrice avaient bénéficié de rendez-vous déterminants pour le projet. Le film est par ailleurs coproduit par May Odeh, productrice palestinienne qui était lauréate de La Fabrique Cinéma de l'édition 2025.
- Il y avait 7 alumni de La Fabrique Cinéma sélectionnés à Cannes en 2025, porteurs de nouveaux projets :
  - Le long métrage *A Useful Ghost* produit par Cattleya Paosrijaoren (Thaïlande) a reçu le Grand Prix de La Semaine de la Critique. La productrice était à La Fabrique Cinéma en 2024.
  - *Renoir*, long-métrage en compétition officielle, coproduit par Alemborg Ang de La Fabrique Cinéma 2021.
  - Plusieurs courts-métrages sélectionnés en compétition officielle du festival et à la Factory de la Quinzaine des cinéastes.
- *Hijo Mayor* de Cecilia Kang, produit par Juan Pablo Miller (Argentine) – La Fabrique Cinéma 2021 sélectionné à Cineasti del presente – Festival du Film de Locarno, où Cecilia Kang a reçu le prix de la meilleure réalisatrice émergente. Le film a également été sélectionné au Festival international du film de San Sebastian.

- *If we don't burn, how can we light up the night* de Kim Torres, produit par Alejandra Vargas Cordoba (Costa Rica) - La Fabrique 2021 au Festival international du film de San Sebastian.
- *Exile* de Mehdi Hmili, produit par Fedhila Moufida (Tunisie) – La Fabrique Cinéma 2019 au Festival du Film de Locarno.
- *Sand City* de Mahde Hasan, produit par Rubaiyat Hossain – Bangladesh) – La Fabrique Cinéma 2019 au Festival international du film de Karlovy Vary. Mahde Hasan a reçu le prix Proxima du meilleur réalisateur.
- *Diya* d'Achille Ronaimou (Tchad) – La Fabrique Cinéma 2018 était en Compétition officielle - Fespaco (Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou).
- *Une si longue lettre* d'Angèle Diabang, également productrice (Sénégal) – La Fabrique Cinéma 2014 était Perspectives - Fespaco (Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou). Le film est un énorme succès au Sénégal et dans les pays d'Afrique de l'Ouest où il a été distribué.
- 
- *Skin of Youth* d'Ash Mayfair, produit par Tran Thi Bich Ngoc (Vietnam) – la Fabrique Cinéma 2020. Festival international du film de Goa (Inde) et sortie en salle au Japon en mars 2025. Le film a reçu le prix du meilleur film à Goa.
- Parmi les succès de la Fabrique Cinéma, il faut également noter que les réalisatrices Lais Santos Araujo (Brésil) et Baran Sarmad (Iran), lauréate de l'édition 2025 de La Fabrique Cinéma, ont été sélectionnées cet automne à la Résidence du Festival de Cannes pour travailler sur leurs projets respectifs *Infantry* et *Mellow Pink*.

## II. Orientations retenues pour 2026

Chaque année, La Fabrique Cinéma sélectionne 10 projets portés par un binôme de cinéastes et productrices ou producteurs. Un certain nombre de critères liés au programme sont pris en compte pour permettre la sélection de ces projets :

- garantir la parité femme / homme parmi les lauréates et les lauréats ;
- assurer une représentativité géographique, avec a minima 3 projets du continent africain ;
- choisir des thématiques porteuses (enjeux socio-politiques, droits universels, diversité, liberté d'expression) ;

- préférer des projets prêts pour le Marché du Film de Cannes qui peuvent bénéficier de l'accompagnement de La Fabrique et n'ont pas déjà trouvé tous leurs partenaires afin de faciliter la mise en relation avec des coproducteurs français ;
- composer une sélection avec des projets « locomotives », des cinéastes déjà un peu repérés qui proposent un 2<sup>nd</sup> long-métrage, et des cinéastes émergents qui proposent un 1<sup>er</sup> long-métrage, associés à des producteurs et productrices qui pourront profiter pleinement de l'expérience.

Par ailleurs, la Saison Méditerranée a été mentionnée cette année comme étant un élément de réflexion à prendre en compte dans les échanges entre membres.

### **III. Critères d'éligibilité**

Les critères d'éligibilité des projets déposés qui peuvent être évalués sont listés dans le règlement de La Fabrique Cinéma.

Les principaux critères ci-sont les suivants :

- le projet doit être un 1<sup>er</sup> ou 2<sup>nd</sup> long-métrage cinéma en développement (fiction, documentaire ou animation) et non au stade de la post-production ;
- le réalisateur ou la réalisatrice doit être issu(e) de la liste des pays éligibles (nationalité du pays ou vivant et travaillant dans le pays depuis plus de 5 ans) ;
- le projet doit avoir un producteur ou une productrice dans son pays ou issu(e) de la liste des pays éligibles (nationalité du pays et ayant une société de production dans le pays depuis plus de 5 ans), ayant déjà produit un court métrage ou un long métrage dans les cinq dernières années ;
- le budget prévisionnel du film doit être inférieur à 3 millions d'euros ;
- chaque réalisateur ou réalisatrice et chaque producteur ou productrice ne peut présenter qu'un seul projet ;
- les dossiers doivent être complets (formulaire Ifprog complété et documents joints - scénario du projet, traitement, note d'intention de réalisation, plan de financement, CV du cinéaste, CV de la productrice ou du producteur, lien vers une œuvre précédente du cinéaste-).

Dans la limite du numerus clausus, les projets répondant à ces critères ont été évalués.

#### **IV. Composition du jury**

Le jury est présidé par Emilie Pianta-Essadi, Responsable du pôle Mobilité professionnelle

Le secrétariat est assuré par Gabrielle Béroff-Gallard, Cheffe de projet La Fabrique Cinéma

Le jury s'est réuni le 11 février 2026 et a rassemblé les 14 personnes suivantes :

##### Membres votants

- Dyana Gaye, scénariste et réalisatrice ;
- Tatiana Leite, productrice ;
- Karim Bensalah, scénariste et réalisateur ;
- Thibaut Bracq, consultant marché ;
- Ilaria Gomasca, vendeuse internationale.

Les professionnels ci-dessus garantissent la qualité de la sélection annuelle par leur expertise ciblée.

- Emilie Pianta Essadi Responsable du pôle Mobilité professionnelle de l'Institut français ;
- Gabrielle Béroff-Gallard Cheffe de projet La Fabrique Cinéma de l'institut français ;
- Sarah Moustakim Chargée de projet Cinémathèque Afrique de l'Institut français.

##### Membres observateurs :

- Agnès Alfandari, Directrice des mobilités et manifestations internationales de l'Institut français ;
- Nathalie Streiff Cheffe de projet Cannes de l'Institut français ;
- Téha Puel-Cheng , stagiaire de La Fabrique Cinéma de l'Institut français ;
- Roxanne Tour, Chargée de mission dispositifs d'aide et coopération internationale du Centre national du cinéma ;
- Vincent Guimard, chef de pôle médias et cinéma du ministère de l'Europe et des affaires étrangères ;
- Costal Robin Lacourt apprenti rédacteur culture et médias du ministère de l'Europe et des affaires étrangères.

## V. État des lieux des dossiers déposés

150 projets ont été déposés et 135 projets éligibles ont été évalués.

La répartition géographique est la suivante :

- Zone AME - Amériques : 52 projets (39%) ;
- Zone ANMO – Afrique du Nord Moyen-Orient : 19 projets (14%) ;
- Zone AO - Asie et Océanie : 15 projets (11%) ;
- Zone DAOI – Afrique et Océan Indien : 45 projets (33%) ;
- Zone EUC -Europe Continentale (hors UE) : 4 projets (3%).

La répartition thématique est la suivante :

- 118 projets de longs-métrages cinéma de fiction ( 87,3%) ;
- 16 projets de longs-métrages de cinéma documentaire, (12%) ;
- 1 projet de long-métrage cinéma d'animation, (0,7%).

Sur la liste des 135 binômes de cinéastes et productrices ou producteurs, les candidatures restent majoritairement portées par des hommes :

- Réalisatrices : 51 Femmes sur 135 soit presque 38% (31,6% en 2025) ;
- Productrices : 65 Femmes sur 135 soit presque 48% (50,9% en 2025).

Le jury a constaté une augmentation des candidatures portées par des réalisatrices et une légère baisse des candidatures portées par des productrices.

La plupart des dossiers comprenaient une note d'éco-production, alors que ce document est facultatif et ne fait pas partie des critères d'éligibilité. Le jury a constaté une forte progression de l'intérêt porté par les candidats aux questions de transition écologique et éco-production.

3 commissions de pré-sélection se sont tenues entre octobre 2025 et janvier 2026 avec les lectrices et lecteurs listés à l'article 4.

21 projets ont été présentés à la commission du 11 février issus des zones suivantes :

- 7 projets de la Zone AME - Amériques ;
- 5 projets de la Zone ANMO - Afrique du Nord et Moyen-Orient ;
- 3 projets de la Zone AO – Asie et Océanie ;
- 5 projets de la Zone DAOI – Afrique et Océan Indien ;
- 1 pays de la Zone EUC – Europe continentale.

Il y avait 24 femmes (10 réalisatrices et 14 productrices) sur les 42 porteurs de projets de la pré-sélection.

## VI. Synthèse des débats

La qualité générale des dossiers éligibles était assez bonne. Le programme de La Fabrique Cinéma est très sélectif, puisque seuls 10 projets sont sélectionnés chaque année.

Les discussions au sein de la commission avaient pour vocation d'évaluer les projets qui bénéficieraient le mieux du programme de La Fabrique Cinéma. Les divergences ont donc porté essentiellement sur le niveau de développement des projets évalués et le parcours cohérent des binômes porteurs de ces projets.

Agnès Alfandari a rappelé l'importance du programme de La Fabrique Cinéma qui permet aux voix du monde de s'exprimer et garantit un dialogue des cultures.

Plus que jamais connectés aux questions sociales et politiques, les projets sélectionnés en 2026 traitent de questions d'actualités où la liberté d'expression et la liberté individuelle sont malmenées.

Afin de faciliter la sélection, le fonctionnement suivant a été décidé :

- chacun des 21 projets a été présenté brièvement par un lecteur ou une lectrice ;
- l'ordre de présentation des projets a été le suivant : Afrique / Amlat / Asie / Europe / PMO ;
- les membres votants et les membres observateurs qui souhaitent s'exprimer prennent ensuite la parole s'ils le souhaitent. Il n'y a pas de tour de table systématique ;
- les votes s'effectuent par zone, après présentation de tous les projets de la zone (dans l'ordre indiqué ci-dessus) ;
- les 8 membres votants expriment leur voix à main levée. Le décompte des votes est tenu par l'assistante de La Fabrique pour s'assurer qu'aucun membre ne vote plus de 10 fois ;
- chaque membre a une voix mais la Présidente a une voix prépondérante. Elle est garante du respect des différents critères et a donc la possibilité d'intervenir à la fin de chaque tour de vote.
- à la fin des votes :
  - les projets qui rassemblent 8, 7 et 6 voix remontent automatiquement ;
  - tous les projets qui n'ont obtenu aucune voix sont retirés ;
  - tous les autres projets entre 1 et 5 voix sont rediscutés. Le nombre de voix obtenu précédemment est annulé et les projets font l'objet d'un nouveau tour de table en tenant compte du nombre de projets qui restent à sélectionner (ex : 3 projets = 3 votes par membre, quel que soit le nombre de projets rediscutés);
- les derniers votes doivent permettre de s'assurer que les critères sont bien respectés et que la sélection est équilibrée ;

- les décisions sont prises à la majorité ;
- un 11<sup>ème</sup> projet sera conservé en attente, en cas d'annulation ou d'indisponibilité des 10 projets sélectionnés.

## **VII. Décision de la commission**

Dans le cadre de l'appel à projet de La Fabrique Cinéma 2026, 10 projets sont soutenus par l'Institut français.

La répartition géographique est la suivante :

- Zone AME - Amériques : **4 projets** ;
- Zone ANMO - Afrique du Nord et Moyen-Orient : **3 projets** ;
- Zone AO – Asie et Océanie : **1 projet** ;
- Zone DAOI – Afrique et Océan Indien : **2 projets**.

Cette sélection accueillera 12 femmes pour 7 hommes : 5 réalisatrices, 5 réalisateurs, 7 productrices et 3 producteurs ont été sélectionnés. Un des réalisateurs est également producteur.

Il est souhaitable que la sur-représentation des femmes permette à plus de professionnelles des pays Sud d'émerger sur la scène internationale.

Par ailleurs, c'est la première fois que la Turquie est sélectionnée à La Fabrique Cinéma. Il est à noter également que l'Équateur n'avait pas été sélectionné depuis 2010, Haïti depuis 2013, le Maroc depuis 2016 et le Kenya depuis 2017.

Il y a 2 projets de 2<sup>nd</sup> long-métrage et 8 projets de 1<sup>er</sup> long-métrage, 10 fictions.

Les 10 projets soutenus, par ordre alphabétique, sont les suivants :

| <b>Zone</b>                     | <b>Thématique</b>     | <b>Pays de production</b> | <b>Titre du projet</b> | <b>Réalisateur.rice</b> | <b>Producteur.rice</b> |
|---------------------------------|-----------------------|---------------------------|------------------------|-------------------------|------------------------|
| Afrique du Nord et Moyen-Orient | <b>Cinéma Fiction</b> | <b>MAROC</b>              | Laissées-pour-compte   | Kenza Tazi              | Ayoub El Jamal         |
| Afrique du Nord et Moyen-Orient | <b>Cinéma Fiction</b> | <b>PALESTINE</b>          | <i>Ping-Pong</i>       | Saleh Saadi             | May Jabareen           |
| Afrique du Nord et Moyen-Orient | <b>Cinéma Fiction</b> | <b>TURQUIE</b>            | <i>Divine Poison</i>   | Nehir Tuna              | Gökçe Isil Tuna Keten  |

|                            |                       |                            |  |                |                   |
|----------------------------|-----------------------|----------------------------|--|----------------|-------------------|
| Afrique et Océan<br>Indien | <b>Cinéma Fiction</b> | <b>NIGERIA</b>             | Till The<br>Morning<br>Comes             | Dika Ofoma     | Blessing Uzzi     |
| Afrique et Océan<br>Indien | <b>Cinéma Fiction</b> | <b>KENYA</b>               | Strong Winds                             | Lydia Matata   | Ivy Kiru          |
| Amériques                  | <b>Cinéma Fiction</b> | <b>BRESIL</b>              | The Last Dog<br>On Earth                 | Nina Kopko     | Letícia Friedrich |
| Amériques                  | <b>Cinéma Fiction</b> | <b>EQUATEUR</b>            | <i>UFO's in the<br/>tropic</i>           | Rob Mendoza    | Isabel Carrasco   |
| Amériques                  | <b>Cinéma Fiction</b> | <b>HAITI</b>               | <i>Pays Poète<br/>Éternel</i>            | Samuel Suffren | Samuel Suffren    |
| Amériques                  | <b>Cinéma Fiction</b> | <b>VENEZUELA<br/>PEROU</b> | <i>What we don't<br/>say</i>             | Maria Saavedra | Beto Benites      |
| Asie et Océanie            | <b>Cinéma Fiction</b> | <b>VIETNAM</b>             | <i>The river<br/>knows our<br/>names</i> | Huyền Chi Mai  | Trang Thy         |

Un 11<sup>ème</sup> projet a été conservé en attente, en cas d'indisponibilité d'un des binômes sélectionnés : « My Sister and the Eternal Feminine », du réalisateur Tsiteladze Rati, produit par la productrice Olga Slusareva (Georgie).

Paris, le 19 février 2026

Emilie Pianta Essadi  
 Responsable pôle mobilité professionnelle  
 Présidente de la commission



Gabrielle Béroff-Gallard  
 Cheffe de projet La Fabrique Cinéma  
 Secrétaire de séance



Thomas Hannebique  
 Secrétaire général  
 Institut français

Thomas HANNEBIQUE  
 Secrétaire général

  
 40-42 rue de la Folie Regnault  
 75011 Paris